Paris, le 17 mai 2011

# Procès verbal d'assemblée générale

Ce 16 mai à 18 heures se sont réunis au Telehouse 2, sis 137 boulevard Voltaire à Paris 11ème les membres de l'association Gixe.

Présents : Sylvain Vallerot (président).

La séance débute à 18 heures 15.

L'ordre du jour comportait l'unique point de l'adoption des nouveaux statuts de l'association, suite à

- l'absence d'adhésion des membres dits « fondateurs » supposés représenter le G.I.E. Gitoyen dans le Conseil d'administration de Gixe ;
- la volonté plusieurs fois manifestée de ces mêmes personnes de séparer complètement Gixe et Gitoyen.

Le Président propose une version transitoire des statuts (version 6).

Elle permettra le bon fonctionnement exécutif de l'association en attendant l'aboutissement d'une discussion ouverte et publique visant à la rédaction de statuts qui permettront à l'avenir l'adhésion de nouveaux membres.

Les nouveaux statuts modifient également le siège social de l'association pour le placer au nouveau domicile du président (c/o Sylvain Vallerot, 3 rue Erckmann Chatrian, Paris 18ème).

**La résolution unique est adoptée à l'unanimité des présents.**

Le bureau de l'association reste inchangé et se chargera des formalités de déclaration et de publication.

Le présent procès verbal et les statuts seront également publiés sur le site Web de l'association dans la rubrique concernant son fonctionnement afin d'en garantir la transparence.

Le président déplore l'absence de participants à cette assemblée qui se tient aux lieux, date et heure usuellement prévus pour les réunions de l'association, soit une heure avant la réunion du G.I.E. Gitoyen (le troisième lundi du mois), et tandis que l'assemblée a été convoquée conformément à l'article 11.

La séance prend fin à 18 heures 25.

Le président, Sylvain Vallerot